COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
13 au 19 avril 2019

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I COI et ses Projets

1.1 Prix Indianocéanie 2019.....3

- PRIX INDIANOCEANIE 2019 : CONCOURS APPEL A ECRITURES
- Prix Indianocéanie 2019 : Une deuxième édition prometteuse
- Lancement de la seconde édition du Prix Indianocéanie : l'appel à écritures ouvert !
- Coucours littéraire-Le prix Indianocéanie met en valeur la Francophonie
- 2e édition du Prix Indianocéanie : 1.000 euros à gagner
- Les candidatures au prix Indianocéanie sont ouvertes

1.2 Sécurité maritime.....16

- La deuxième réunion du 2eme comité de pilotage a pris fin mardi à Moroni

1.3 Réunion du travail de la COI aux Seychelles.....17

- Le Vice-Président Meriton préside une réunion de travail de la COI

1.4 Energies durables.....20

- Energies durables dans l'espace COI : Les enjeux de l'efficacité énergétique au cœur du 2e forum régional
- Les pays de la COI s'unissent face aux défis de la Transition Energétique
- [Vidéo] Le CEB formera des Comoriens pour leur nouvelle centrale électrique

1.5 Changements climatiques.....27

- [Vidéo] Changement climatique : L'AFD initie une étude sur les zones inondables à Maurice

1.6 Coopération Universitaire.....29

- [Vidéo] Un programme Erasmus+ au niveau de l'océan Indien en gestation

PRIX INDIANOCEANIE 2019 : CONCOURS APPEL A ECRITURES

Antananarivo, 17 Avril 2019 (ANTA) : La présentation de la deuxième édition du concours de littérature nommée « Prix Indianocéanie 2019 » et le rapport d'activité sur les évènements culturels de l'année 2018 organisé par l'OIF Océan Indien, sont effectués à l'hôtel Colbert Antananarivo ce 17



Avril 2019.

Le Directeur Général de la Culture, Francis Alexandre Razafiarisoa a incité les jeunes malagasy de participer à ce prochain concours de littérature organisé par l'OIF car c'est une occasion à saisir pour faire connaître Madagascar au niveau mondial. Ainsi que dans d'autres domaines comme la musique ou le sport. En outre, un agent du ministère sera nommé membre de jury sur ce concours « prix indianocéanie 2019 ». Par ailleurs, l'appel à écritures Indianocéanie est un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements propres à la région Indianocéanie. .Ainsi, l'appel à l'écriture est ouvert du 17 Avril au 31 juillet 2019 pour les îles de l'Indianocéanie comme les Comores, la Réunion, Madagascar, Maurice, et Seychelles aux citoyens plus de 18ans au moment du dépôt de leur manuscrit.

Prix Indianocéanie 2019 : Une deuxième édition prometteuse



La première édition a été un coup de maître ! Le prix Indianocéanie a été couronné de succès. Plus de 61 manuscrits de tous genres littéraires enregistrés l'année dernière. Cette année, il reste à espérer que les nombres de participants seront plus que celle de 2018.

La deuxième édition du prix littéraire Indianocéanie a été officiellement lancée hier à l'hôtel Colbert hier à 10 heures. L'appel à l'écriture est ouvert aux intéressés jusqu'au 31 juillet prochain. Ce concours littéraire est ouvert aux résidents des îles du Sud-ouest de l'Océan Indien notamment Madagascar, Comores, Seychelles, Maurice, La Réunion. *L'objectif est de récompenser une œuvre qui sera inspirée de cet espace géographique : lieu de cultures, de traditions et d'innovations, aux travers de la francophonie*. En outre, ces cinq îles sont unies par la langue française. La tradition, les us-et-coutumes, ainsi que la vie quotidienne seront racontés à travers les contes, les romans et les recueils de poésie. Sûrement les écrivains exprimeront des aventures à travers leurs écrits.

« *La francophonie favorise la diversité culturelle* », dixit Malik Sarr, l'Ambassadeur et Directeur du Bureau régional de l'OIF pour l'Océan Indien lors de son intervention. En effet, il n'y a pas que l'Océan Indien qui unit ces îles, la francophonie renforce également les liens culturels entre ses populations. Par ailleurs, cette manifestation culturelle est une opportunité pour les jeunes plumes de s'affirmer.

Etant donné que le premier lauréat 2018 a été remporté par Jean-Pierre Haga Andriamampandry avec son roman « le jumeau », Le directeur général de la culture, Francis Alexandre Razafiarison a encouragé les écrivains malgaches à participer à ce genre de concours. C'est aussi une occasion de faire connaître au monde francophone et dans l'Océan Indien en particulier, l'histoire de la Grande île.

Pour cette année, le texte primé sera édité à 500 exemplaires. Les exemples seront distribués dans la librairie et à destination des institutions nationales, régionales et internationales qui prennent part directement ou indirectement, aux actions de coopération conduites par la COI.

Iss Heridiny

Pour plus d'information cliquez les liens :

- https://jeunesse.francophonie.org/component/content/article/11-appels-d-offres-et-concours/959-lancement-du-prix-indianoceanie-2019?Itemid=101
- https://www.departement974.fr/actualite/prix-indianoceanie-2019-appel-ecritures
- https://reunion.orange.fr/actu/reunion/les-candidatures-au-prix-indianoceanie-sont-ouvertes.html

Vidéo

- https://www.youtube.com/watch?v=2eSdTqqcAiY

Lancement de la seconde édition du Prix Indianocéanie : l'appel à écritures ouvert !



Après le succès de la première édition, la Commission de l'océan Indien et l'Organisation internationale de la Francophonie (à travers son Bureau régional), avec le soutien du Conseil départemental de la Réunion et de l'agence BlueSky lancent la **seconde édition du Prix Indianocéanie.**

C'est donc à Antananarivo, Madagascar, que l'appel à écritures a officiellement été lancé aujourd'hui (mercredi 17 avril 2019). Ce prix met à l'honneur l'expression littéraire francophone et est ouvert aux résidents majeurs des îles de l'Indianocéanie.

Date limite d'Inscription et dépôt des manuscrits : **31 juillet 2019 à 16h30 (heure de Maurice)**

Ces documents pourront aussi être retirés au conseil Départemental de La Réunion, Direction de la Culture et du Sport, 39 bis rue du Général de Gaulle, 97400 Saint-Denis

Concours littéraire – Le Prix Indianocéanie met en valeur la Francophonie

18 avril 2019 Andry Patrick Rakotondrazaka 8 Vues 2 minute(s) pour lire

Free Intelligent Writing Tool
Check your grammar, spelling, and punctuation instantly with Grammarly! Grammarly
OPEN

Un concours littéraire fédérateur dans le milieu francophone, contribuant activement à la promotion d'auteurs et d'écrivains de talent dans l'océan Indien. Le Prix Indianocéanie rempile pour une seconde édition et est ouvert notamment aux auteurs de la Grande île. Initié entre autres par la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), il apparaît comme un appel à écriture, plus précisément d'un concours littéraire exclusif rassemblant tous les acteurs de la littérature représentatifs de Madagascar, des Comores, de La Réunion, de Maurice, et des Seychelles.

Un concours de textes, de contes, de nouvelles, d'essais, de romans, de pièces de théâtre ou de poésies en français, il brille par son éclectisme et par une première édition qui a vu émerger des auteurs à l'imaginaire très riche, mais surtout passionnés de culture. Depuis hier et ce, jusqu'au 31 juillet, les inscriptions sont ainsi ouvertes. Si l'envie vous prend de raconter une histoire, de réveiller le poète qui sommeille en vous, ou de faire valoir vos inspirations, ainsi que votre vision de la société, laissez libre cours à votre talent d'écrivain. Le dossier d'inscription complet et le règlement sont consultables et téléchargeables en ligne sur le site de la COI, mais aussi à retirer auprès du ministère de la Communication et de la culture.

« Ce jeune concours d'écriture constitue une opportunité pour valoriser la création littéraire francophone, promouvoir la langue française, mais également pour cultiver un sentiment d'appartenance à la fois à l'Indianocéanie et à la Francophonie », affirme Malik Sarr, ambassadeur et directeur du Bureau régional de l'OIF pour l'océan Indien.

Promoteur de la langue française et des écrivains francophones, le Prix Indianocéanie vise à renforcer les liens entre les peuples de l'océan Indien. Avec mille euros pour le premier prix, il récompense une œuvre littéraire originale et inédite, inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique commun.

Lancement de la seconde édition du Prix Indianocéanie : Appel à écritures ouvert !



Après le succès de la 1ère édition, la Commission de l'océan Indien et l'Organisation internationale de la Francophonie (à travers son Bureau régional), avec le soutien du Conseil départemental de la Réunion et de l'agence BlueSky, ont le plaisir de vous annoncer le lancement de la seconde édition du Prix Indianocéanie !

C'est donc à Antananarivo, Madagascar, que l'appel à écritures a officiellement été lancé ce mercredi 17 avril 2019). Ce prix met à l'honneur l'expression littéraire francophone et est ouvert aux résidents majeurs des îles de l'Indianocéanie.

18 avril 2019

https://matv.mg/2e-edition-du-prix-indianoceanie-1-000-euros-a-gagner/

2e édition du Prix Indianocéanie : 1.000 euros à gagner



Dans le cadre de la promotion de l'écriture française, le Prix Indianocéanie a été mis sur pied dans la région. Le bureau régional de l'OIF pour l'Océan Indien est fier de soutenir pour la seconde édition ce prix littéraire qui constitue une opportunité pour valoriser la création littéraire.

"C'est avec beaucoup de fierté que la Commission de l'Océan Indien lance pour la deuxième année consécutive le Prix Indianocéanie. L'année 2018 avait marqué le lancement de ce premier littéraire au sein de nos cinq Etats membres". C'est en ces termes que s'est exprimé hier SEM Hamada Madi, Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien au cours du lancement de l'appel à écritures hier au Colbert Antaninarenina. Le bureau régional de l'OIF pour l'Océan Indien est fier de soutenir pour la seconde édition ce prix littéraire. Ce concours, de l'avis de SEM Malik Sarr, Ambassadeur et Directeur du Bureau régional de l'OID pour l'Océan Indien constitue une opportunité pour valoriser la création littéraire francophone, promouvoir la langue française mais également cultiver un sentiment d'appartenance à la fois à l'Indianocéanie et à la Francophonie. Selon ses dires, il est important que les pays de l'Océan Indien puissent se fédérer autour de telles manifestations culturelles afin de promouvoir fièrement leur existence sur la scène littéraire internationale. Le Conseil Départemental de la Réunion, tout comme Bluesky continuent également de soutenir une telle initiative.

1.000 Euros à gagner

L'appel à écritures est ouvert du 17 avril au 31 juillet 2019. Il s'agit d'un appel invitant à écrire des textes en français portant sur des questionnements contemporains propres à la région indianocéanie. Le prix récompense une œuvre littéraire originale et jamais éditée, inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique commune en tant que référence partagée. Le lauréat recevra une récompense de 1.000 euros. Le texte primé sera édité en 500 exemplaires qui seront distribués en librairie et à destination des institutions nationales, régionales et internationales qui prennent part aux actions de coopération conduites par la COI. L'édition 2018 a été un vrai succès avec 61 manuscrits couvrant tous les genres littéraires. Jean-Pierre Haga Andriamampandry a remporté le premier prix, pour le roman « Le Jumeau ».

COI et ses Projets

Prix Indianocéanie 2019

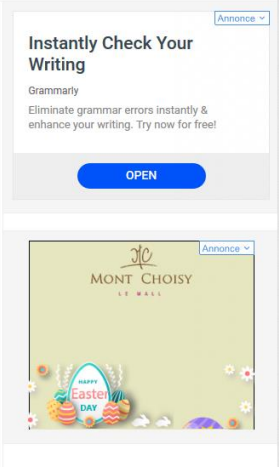
18 avril 2019

https://www.newsmada.com/2019/04/18/prix-indianoceanie-2019-les-passionnes-de-lecriture-servis/

Prix Indianocéanie 2019: les passionnés de l'écriture servis

Par Les Nouvelles sur 18/04/2019





La Commission de l'océan Indien (COI), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le département de la Réunion et BlueSky ont lancé officiellement la deuxième édition du concours littéraire dénommé «Prix Indianocéanie 2019» hier, à l'hôtel Colbert Antaninarenina. L'inscription est ouverte jusqu'au 31 juillet.

«Cet appel à écriture invite à l'appel au voyage», a annoncé Hamada Madi, secrétaire général de la COI. Comme l'année dernière, le thème sera axé sur l'Indianocéanie, la valorisation de cet espace de culture qui réunit les cinq îles de la région de l'océan Indien, à savoir Comores, Maurice, La Réunion, Seychelles et Madagascar.

Ouvert à tous genres de texte en français

Les écrivains ou amateurs de la littérature sont sollicités à créer des textes de tout genre en français, notamment les contes, les romans, les théâtres, les receuils de poésies. «Les participants doivent s'inspirer de l'espace géographique, culturel et linguistique commun… de la richesse culturelle de cette région. Nous espérons donc voir un mosaïque de cultures», a-t-il poursuivi.

Les participants devront avoir plus de 18 ans et être résidents de ces cinq pays. Leurs œuvres devraient être orginales, jamais éditées et écrites par une seule personne. Elles sont à envoyer sur le site de la COI ou encore sous forme manuscrite avant le 31 juillet.

Jean-Pierre Haga Andriamampandry

61 manuscrits ont été reçus lors de la première édition. Et l'écrivain Jean-Pierre Haga Andriamampandry a raflé le Prix Indianocéanie 2018, grâce à son livre intitulé «Le jumeau». «Nous avons appelé le gagnant pour lui annoncer cette bonne nouvelle l'année dernière. Malheureusement, il est décédé », a expliqué un responsable. Son œuvre a été édtitée en 500 exemplaires qui par la suite, ont été distribués dans la région de l'océan Indien.

D'après Francis Razafiarison, directeur général de la culture, la littérature est l'une de nos richesses particulières qu'il faut exploiter. Dorénavant, ce concours qui sera un nouveau rendez-vous annuel des passionnés de lettres, est une opportunité pour les écrivains, aussi bien professionnels qu'amateurs. «Seul, le talent compte», a conclu Hamada Madi.

Holy Danielle / Nokoloina

Les candidatures au prix Indianocéanie sont ouvertes



Du 17 avril au 31 juillet 2019, les habitants des îles de l'Indiaocéanie - La Réunion, Mayotte, Les Comores, Madagascar, Maurice et Les Seychelles - sont invités à partager leurs écrits inspirés de leur île dans le cadre de la deuxième édition du prix Indianocéanie.

Du 17 avril au 31 juillet 2019, les habitants des îles de l'Indiaocéanie - La Réunion, Mayotte, Les Comores, Madagascar, Maurice et Les Seychelles - sont invités à partager leurs écrits inspirés de leur île dans le cadre de la deuxième édition du prix Indianocéanie.

Toutes les œuvres littéraires sont acceptées, que ce soit un romain, une nouvelle, un essai, un recueil de poésies ou bien même une pièce de théâtre. Le texte doit cependant obligatoirement porter sur des questionnements contemporains propres à la région, et être d'une longueur d'au moins 40 pages. Le concours est ouvert aux résidents des îles de l'Indianocéanie âgés de plus de 18 ans au moment du dépôt de leur manuscrit.

Le jury distinguera une œuvre, qui sera éditée à 500 exemplaires et distribuée en librairie et à destination des institutions nationales, régionales

et internationales qui prennent part aux actions de coopération conduites par la Comité océan Indien

Le lauréat sera par ailleurs récompensé par la somme de mille euros, qui lui sera remise lors d'une remise de prix à Madagascar ou dans une autre île de l'Indianocéanie.

COI et ses Projets

Prix Indianocéanie 2019

18 avril 2019

https://www.newsmada.com/2019/04/18/prix-indianoceanie-2019-les-passionnes-de-lecriture-servis/



8

Culture

Prix Indianocéanie 2019.

Une deuxième édition prometteuse

La première édition a été un coup de maître ! Le prix Indianocéanie a été couronné de succès. Plus de 61 manuscrits de tous genres littéraires enregistrés l'année dernière. Cette année, il reste à espérer que les nombres de participants seront plus que celle de 2018.

La deuxième édition du prix littéraire Indianocéanie a été officiellement lancée hier à l'hôtel Colbert hier à 10 heures. L'appel à l'écriture est ouvert aux intéressés jusqu'au 31 juillet prochain. Ce concours littéraire est ouvert aux résidents des îles du Sud-ouest de l'Océan Indien notamment Madagascar, Comores, Seychelles, Maurice, La Réunion. *L'objectif est de récompenser une œuvre qui sera inspirée de cet espace géographique lieu de cultures, de traditions et d'innovations, aux travers de la francophonie.* En outre, ces cinq îles sont vivies par la langue française. La tradition, les us-et-coutumes, ainsi que la vie quotidienne seront racontés à travers les contes, les romans et les recueils de poésie. Sûrement les écrivains exprimeront des aventures à travers leurs écrits.

« *La francophonie favorise la diversité culturelle* », dixit Malik Sarr, l'Ambassadeur et Directeur du Bureau régional de l'OIF pour l'Océan Indien lors de son intervention. En effet, il n'y a pas que l'Océan Indien qui unit ces îles, la francophonie renforce également les liens culturels entre ses populations. Par ailleurs, cette manifestation culturelle est une opportunité pour les jeunes plumes de s'affirmer. Etant donné que le premier lauréat 2018 a été remporté par Jean-Pierre Haga Andriamampandry avec son roman « le jumeau ». Le directeur général de la culture, Francis Alexandre Razafiarison a encouragé les écrivains malgaches à participer à ce genre de concours. C'est aussi une occasion de faire connaître au monde francophone et dans l'Océan Indien en particulier, l'histoire de la Grande île.

Pour cette année, le texte primé sera édité à 500 exemplaires. Les exemplaires seront distribués dans la librairie et à destination des institutions nationales, régionales et internationales qui prennent part directement ou indirectement, aux actions de coopération conduites par la COI.

Iss Heridiry

L'Express QUOTIDIEN D'INFORMATION ET D'ANALYSE DE MADAGASCAR

Prix Indianocéanie 2019

17 avril 2019



CONCOURS LITTÉRAIRE

Le Prix Indianocéanie met en valeur la Francophonie

Un concours littéraire fédérateur dans le milieu francophone, contribuant activement à la promotion d'auteurs et d'écrivains de talent dans l'océan Indien. Le Prix Indianocéanie rempile pour une seconde édition et est ouvert notamment aux auteurs de la Grande île. Initié entre autres par la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), il apparaît comme un appel à écriture, plus précisément d'un concours littéraire exclusif rassemblant tous les acteurs de la littérature représentatifs de Madagascar, des Comores, de La Réunion, de Maurice, et des Seychelles.

Un concours de textes, de contes, de nouvelles, d'essais, de romans, de pièces de théâtre ou de poésies en français, il brille par son éclectisme et par une première édition qui a vu émerger des auteurs à l'imaginaire très riche, mais surtout passionnés de culture. Depuis hier et ce, jusqu'au 31 juillet, les inscriptions sont ainsi ouvertes. Si l'envie vous prend de raconter une histoire, de réveiller le poète qui sommeille en vous, ou de faire valoir vos inspirations, ainsi que votre vision de la société, laissez libre cours à votre talent d'écrivain. Le dossier d'inscription complet et le règlement sont consultables et téléchargeables en ligne sur le site de la COI, mais aussi à retirer auprès du ministère de la Communication et de la culture.

« Ce jeune concours d'écriture constitue une opportunité pour valoriser la création littéraire francophone, promouvoir la langue française, mais également pour cultiver un sentiment d'appartenance à la fois à l'Indianocéanie et à la Francophonie », affirme Malik Sarr, ambassadeur et directeur du Bureau régional de l'OIF pour l'océan Indien.

Promoteur de la langue française et des écrivains francophones, le Prix Indianocéanie vise à renforcer les liens entre les peuples de l'océan Indien. Avec mille euros pour le premier prix, il récompense une œuvre littéraire originale et inédite, inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique commun.

A. P. R.

Al-watwan

Le premier journal des Comores

Sécurité maritime dans l'Océan indien

La deuxième réunion du 2ème comité de pilotage a pris fin mardi à Moroni

«Aucun pays ne pourra lui seul faire face à ces crimes et menaces maritimes. Nous devons donc arrêter une réponse collective appropriée à ces fléaux, avec le concours de nos partenaires », a déclaré le directeur de cabinet du chef de l'Etat chargé de la Défense, Youssoufa Mohamed Ali dans son intervention en marge de la deuxième réunion du deuxième comité de pilotage pour la mise en œuvre des deux accords régionaux sur la sécurité maritime dans la région Océan indien.



La deuxième réunion du 2ème comité de pilotage a pris fin le 10 avril à Moroni au terme de deux jours d'échanges entre décideurs et experts. Les membres du comité de pilotage, signataires des accords régionaux sur le mécanisme d'échanges et de partage de l'information maritime et sur la coordination des opérations en mer (Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles, Djibouti et Kenya) ont organisé, lundi et mardi derniers, cette deuxième réunion censée accélérer les réflexions sur la mise en œuvre des deux accords régionaux liés à la sécurité maritime dans la zone.

Lors de l'ouverture officielle de l'atelier, le directeur de cabinet du chef de l'Etat chargé de la Défense, Youssoufa Mohamed Ali, a montré l'importance de la sécurisation des zones maritimes de l'Océan indien. «*C'est une région ayant de fortes potentialités économiques et dont les opportunités d'intégration régionale sont réelles. Cependant, les menaces et les crimes, de toutes les formes, sont toujours présents et fragilisent nos économies*». Le chargé de la Défense de l'Union des Comores a souligné qu'«*aucun pays ne pourra seul, faire face à ces crimes et menaces maritimes. Nous devons donc arrêter une réponse collective appropriée à ces fléaux, avec le concours de nos partenaires*». Par ailleurs, le premier collaborateur du président de la République a renouvelé l'engagement du chef de l'Etat et de son gouvernement à s'associer aux efforts de «*mutualisation des accords régionaux sur la sécurité maritime dans nos pays respectifs*».

De son côté, le chargé de missions à la Commission de l'Océan indien (Coi), Raj Mohabeer, a dévoilé l'objectif de la séance de deux jours entre les sept pays de la région indianocéanique : «*C'est une suite de la réunion du Comité de Pilotage (CdP) qui a eu à Nairobi sur la signature de deux accords régionaux sur le mécanisme d'échange et de partage de l'information maritime et sur la coordination des opérations en mer de sept Etats, dont l'Union des Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, Tanzanie et Somalie*». Et de poursuivre qu'«*il s'agit de la mise en place du mécanisme de surveillance et de contrôle de la zone. Et conformément aux annexes de deux accords, il est mis en place un comité de gouvernance unique commun aux deux Centres régionaux basés à Madagascar et aux Seychelles appelé (Comité de Pilotage). Au niveau opérationnel, une structure chargée de la gestion quotidienne, dénommée Comité Technique est mise en place pour chacun des Centres*». Raj Mohabeer a insisté sur la sécurité maritime de la région qui reste «*le principal objectif de la réunion*».

L'expert en sécurité maritime du programme unité Anti-Piraterie de la Commission de l'Océan indien, Hassani Ahamada Soilihi, a fait part de l'importance de la rencontre dans une zone exposée à tous les risques. Il a montré qu'aux Comores c'est le garde-côte qui s'occupe de la sécurité maritime. Il a souligné «*les limites*» du garde-côte comorien qui ne dispose pas de moyens lui permettant d'assurer la sécurité aux comoriens sans l'accompagnement des pays voisins. C'est pourquoi, «*il est nécessaire de travailler ensemble pour arriver à sécuriser les zones maritimes de la région*».

Chamsoudine Said Mhadji

Réunion du travail de la COI

11 avril 2019

http://www.mfa.gov.sc/static.php?content_id=36&news_id=1762



Le Vice-Président Meriton préside une réunion de travail de la COI

Le Vice- Président Vincent Meriton, a présidé ce jeudi à la Maison Quéau de Quinssy, en sa qualité de président en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien, une réunion de travail avec le Secrétaire général de la COI, son excellence Monsieur Mada Hamadi, accompagné de son directeur M. François Vuillemin et d'un groupe d'experts de l'assistance technique INCA dirigé par Monsieur John Olympio, ainsi que l'experte juridique seychelloise auprès de la COI, Madame Irene Sirame.

Madame Amanda Sunassee, experte en gestion de projet, et Monsieur Marc Maminiaina, Chargé de Mission de Madagascar auprès de la COI, étaient également présents.

Le Vice-Président Meriton était entouré, pour l'occasion, de l'Ambassadeur Barry Faure, Secrétaire d'Etat chargé des départements des Affaires Etrangères et de l'Economie bleue, de la Secrétaire générale Madame Marina Confait ainsi que des directeurs généraux des diverses divisions du Département des Affaires Etrangères.

Au menu des discussions, un état des lieux des travaux des experts de l'assistance technique INCA chargés d'accompagner la COI dans ses efforts de restructuration, de modernisation et d'évolution institutionnelle ainsi que le rapport préliminaire de l'experte juridique Madame Irene Sirame.

Le Vice-Président Meriton, après avoir souhaité la bienvenue à la délégation de la COI, a assuré le Secrétaire général de sa pleine disponibilité à

travailler étroitement avec lui pour mener l'organisation régionale de l'avant.

« Je suis heureux que ce déplacement nous permette de nous connaitre mieux et d'échanger sur des questions importantes pour la COI », a-t-il souligné.

Il faut dire que cette réunion de travail s'inscrit dans le cadre de la consultation et la concertation périodiques entre le président en exercice et le secrétaire général de la COI. Et s'inscrivant dans cette dynamique les deux personnalités se sont engagées à œuvrer en faveur d'une COI encore plus forte et plus solidaire.

COI et ses Projets

Réunion du travail de la COI

12 avril 2019

Le Vice-Président Meriton préside une réunion de travail de la COI

Le Vice- Président Vincent Meriton a présidé, ce jeudi, à la Maison Quéau de Quinssy, en sa qualité de président en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien, une réunion de travail avec le Secrétaire général de la COI, son excellence Monsieur Mada Hamadi, accompagné de son directeur M. François Vuillemin et d'un groupe d'experts de l'assistance technique INCA dirigé par Monsieur John Olympio, ainsi que l'experte juridique seychelloise auprès de la COI, Madame Irène Sirame.

Madame Amanda Sunassee, experte en gestion de projet, et Monsieur Marc Maminiaina, chargé de mission de Madagascar auprès de la COI, étaient également présents.

Le Vice-Président Meriton était entouré, pour l'occasion, de l'Ambassadeur Barry Faure, Secrétaire d'Etat chargé des départements des Affaires étrangères et de l'Economie bleue, de la Secrétaire générale Madame Marina Confait ainsi que des directeurs généraux des diverses divisions du département des Affaires étrangères.

Au menu des discussions, un état des lieux des travaux des experts de l'assistance technique INCA chargés d'accompagner la COI dans ses efforts de restructuration, de modernisation et d'évolution institutionnelle ainsi que le rapport préliminaire de l'experte juridique Madame Irene Sirame.

Le Vice-Président Meriton, après avoir souhaité la bienvenue à la délégation de la COI, a assuré le secrétaire général de sa pleine disponibilité à travailler étroitement avec lui pour mener l'organisation régionale de l'avant.

« Je suis heureux que ce déplacement nous permette de nous connaître mieux et d'échanger sur des questions importantes pour la COI », a-t-il souligné.

Il faut dire que cette réunion de travail s'inscrit dans le cadre de la consultation et la concertation périodiques entre le président en exercice et le secrétaire général de la COI. Et s'inscrivant dans cette dynamique les deux personnalités se sont engagées à œuvrer en faveur d'une COI encore plus forte et plus solidaire.



Le Vice- Président Vincent Meriton a présidé hier une réunion de travail de la COI

Energies durables dans l'espace COI : Les enjeux de l'efficacité énergétique au cœur du 2e forum régional



Les énergies renouvelables au cœur des attentions, ces dernières années.
Après la toute première édition du forum régional des énergies durables à Maurice l'an dernier, et qui a réuni plus de 250 professionnels, entrepreneurs et chercheurs, la suite logique de ce rendez-vous inédit sur la question des énergies durables en Indianocéanie, est le deuxième forum régional qui se tient cette semaine à la Réunion, consacré à la transition énergétique.
Le programme ENERGIES de la Commission de l'Océan Indien (COI) organise depuis le 9 avril dernier, en collaboration avec la Région Réunion, le deuxième Forum régional des énergies durables, au MOCA à La Réunion. Cette rencontre dont le thème de cette année est « *Efficacité énergétique et enjeux sociétaux de la transition énergétique* », est une nouvelle occasion pour les acteurs publics et privés d'échanger sur les dernières avancées en matière d'efficacité énergétique dans le but de poursuivre *« le développement de cette filière qui recèle un fort potentiel économique et qui a un rôle central à jouer dans le combat contre le changement climatique »*.
Fort de la première expérience et des leçons tirées de la première édition du Forum régional des énergies durables à Maurice l'an dernier, le programme ENERGIES se penche plus particulièrement, lors de cette deuxième édition, sur l'efficacité énergétique.

Problématiques. Le premier jour du Forum, consacré à deux problématiques fondamentales, à savoir la vulnérabilité des Etats insulaires

face aux effets du changement climatique, et la lutte contre la précarité énergétique, a permis d'approfondir la connaissance des réalités en matière d'énergies durables et de transition énergétique, dans un contexte régional où chaque pays dispose d'un fort potentiel, tout en observant cependant, une vulnérabilité notamment face au changement climatique. Durant les trois jours de Forum, des thèmes allant du nouveau paradigme énergétique à la maîtrise de la demande énergétique, en passant par les solutions énergétiques innovantes, la formation professionnelle, ou encore les Smart Cities, ont été explorés afin de mieux cerner les enjeux de l'efficacité énergétique dans divers secteurs d'activité. L'objectif de la tenue de ce deuxième Forum régional des énergies durables, a permis de mettre en avant les outils et services à la disposition des petits et grands consommateurs, leur permettant à la fois de réduire leur facture énergétique et leur empreinte carbone.

Rappelons que le programme ENERGIES, financé à hauteur de 15 millions d'euros par l'Union européenne et mis en œuvre par la COI, promeut les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et œuvre ainsi en faveur d'une plus grande autonomie énergétique des Etats membres de la COI. Ce programme mis en œuvre sur une période de cinq ans, et qui prendra fin en septembre 2019, a fonctionné depuis 2014 ,*« pour la mutualisation des ressources techniques, humaines et financières, dont disposent les Etats membres de la COI de manière à consolider et amplifier la portée de celles-ci dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ».*

Hanitra R.

Les pays de la COI s'unissent face aux défis de la Transition Energétique



Le Forum sur les Énergies Durables de l'Océan Indien a tenu sa 2è Édition au MOCA de la Réunion du 09 au 11 Avril 2019. Les délégations ont été conviées par la Commission de l'Océan Indien et la Région Réunion à assister à plusieurs ateliers et tables rondes organisés par le programmes ENERGIES. Les interventions ont été marquées par une forte participation des représentants des secteurs publics, privés et des centres de recherches des pays de l'Océan Indien. L'objectif du Forum a été de renforcer les coopérations et les échanges d'expériences autour de la question de l'Efficacité Énergétique avec une approche plus poussée sur les enjeux sociaux de la transition énergétique. Les panels se sont succédés à travers plusieurs thématiques qui ont bien révélé les disparités économiques et malgré un contexte culturel et sociétal commun : les pays qui bordent l'Océan Indien partagent la même vulnérabilité face au Changement Climatique. Dès lors, par une prise de conscience générale sur la précarité des pays insulaires, la nécessité et l'urgence d'intervenir à travers des

financements et des programmes d'investissements verts ont été abordé.



Les techniciens et professionnels malgaches ont été aussi vivement sollicités et ont partagé leur expertise sur plusieurs thématiques toutes en relation avec l'Efficacité Energétique. Les étudiants de l'Ecole Supérieur d'Ingénieur (ESIROI qui possède un cursus spécialisé en Sciences du Bâtiment Tropical a pu rencontrer leurs collègues des universités de l'Océan Indien. Des programmes de collaboration sont en cours entre plusieurs écoles de l'Océan Indien et grâce aux interventions de Professeurs venant d'Australie, des Canaries et de Maurice ont permis de mettre l'emphase sur la nécessité d'échanges d'informations et des travaux. Concernant les challenges et les futurs enjeux de la transition énergétiques, viennent les discussions sur les lacunes au niveau de la procuration de données : ce que fournit la GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat) ne permet pas pour la Réunion d'effectuer des modélisations assez précises car la zone n'est pas assez documentée alors que Madagascar, assez vaste, ne possède pas de base météorologique adaptée pour le type d'analyses à effectuer (pour l'EER Energy Efficiency Ratio par exemple).

Le volet Bâtiment et Aménagement Urbain dont l'impact sur le réchauffement climatique est très peu connu alors qu'il produit plus 20% des émissions de gaz à effet de serre a vu se réunir un panel de spécialistes très activistes dans le secteur. Les représentants du Green Building Council Sud Africain et Mauricien ont tenu un discours très ambitieux sur l'avenir de ce système de certification à travers l'Océan Indien. Une très dynamique table ronde sur le phénomène des Smart Cities a été animée par la CEB, Centrale d'Electricité de Maurice et mis l'emphase sur l'exploitation des

énergies renouvelables à cette échelle de l'urbain. À juste titre, les représentants du Club Electricité de Madagascar intégrant les régulateurs de l'énergie et des représentants des institutions sur l'Enérgie et la Jirama, ont rappelé les écarts dans les moyens mis à la disposition des usagers à Madagascar par rapport aux autres îles malgré une dépendance aux combustibles fossiles quasiment similaires. Ainsi le PREE Programme, Régional d'Efficacité Energétique, va rallier le secteur privé conjointement avec les professionnels et le secteur public et pousser les efforts de dialogue.

Le Forum a mis la lumière sur 2 projets ayant lieu à Madagascar parmi la quinzaine financés en 2018:
– Le développement exemplaire du programme FEMSOLAR du WWF qui a permis d'envoyer Solar Mama Gasy en Inde pour une formation en technologie solaire photovoltaïque au Barefoot College. D'Ambakivao à Ambatolampy où un centre de formation est en chantier, les efforts pour pérenniser ce programme visent à bénéficier plus d'un demi-million de ménages.
– La démarche de BAOBAB+ du groupe Microcred qui se caractérise par une compréhension du contexte socio-économique malgache et propose des produits "Pay-to-Go". Les usagers ont ainsi accès à des équipements solaires qui sont un point d'entrée au confort domestique et à de l'éducation financière.

Un article de Joan Razafimaharo

http://ionnews.mu/video-le-ceb-formera-des-comoriens-pour-leur-nouvelle-centrale-electrique-

[Vidéo] Le CEB formera des Comoriens pour leur nouvelle centrale électrique



Le Central Electricity Board (CEB) accueillera bientôt des techniciens comoriens pour leur offrir une formation poussée dans le cadre de l'installation prochaine d'une centrale électrique dans l'archipel. Cette initiative est en ligne droite des avenues de coopération entre les compagnies d'électricité de la région réunies au sein du Club des électriciens de l'océan Indien.

Ce regroupement a été rendu possible à travers le programme Energies de la Commission de l'océan Indien (COI) et a pour objectif de permettre un échange de connaissance entre les sociétés d'électricité nationales des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et La Réunion. La venue des techniciens des îles aux parfums a été évoquée ce jeudi 11 avril par Chavan Dabeedin, directeur technique du CEB au 2e Forum des énergies durables organisé par la Région Réunion et la COI à Saint-Denis, à l'île sœur.

Il explique également que la société électrique de la Grande île, la Jirama, est très intéressée à apprendre de l'expérience mauricienne. Notamment parce que Maurice couvre l'ensemble de son territoire en fourniture électrique depuis 1982 pour 456 000 abonnés alors que le taux d'accès à l'électricité à Madagascar pour une surface de 587 295 km^2 ne représente qu'une marge de 16% pour 500 000 clients.

Le CEB s'inspire des activités d'Electricité de France (EDF) à La Réunion. Plus particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables, du recours à des batteries pour stocker l'énergie produite à travers les panneaux photovoltaïques et de l'utilisation d'un «advanced distribution management system» (ADMS). Ce système de gestion de panne sur le

réseau à basse tension permettra d'effectuer des réparations à partir d'un simple clic au lieu de dépêcher une équipe de techniciens sur le terrain pour repérer la panne.

Chavan Dabeedin, Transmission & Distribution Manager au CEB, est intervenu au forum ce matin du jeudi 11 avril sur le challenge lié à l'intégration des énergies renouvelables intermittentes et l'utilisation du système de stockage à travers des batteries. Alors que l'île sœur dispose de batteries d'une capacité de stockage de 170 MW pour l'électricité produite à travers l'énergie solaire, celle de Maurice n'est que de 4 MW. Le CEB a lancé un appel d'offres pour que sa capacité de stockage atteigne les 14 MW.

Pour en savoir plus les liens :

- https://www.youtube.com/watch?time_continue=94&v=r1TUpDRgeV4
- http://ionnews.mu/video-15-mw-delectricite-seront-dedies-aux-11-smart-cities-en-projet-dans-lile-11042019/

[Vidéo] Changement climatique : L'AFD initie une étude sur les zones inondables à Maurice

April 11, 2019 No Comments Main sliders, News, VideosVel Moonien



L'Agence française de développement (AFD) est en pourparlers avec les autorités mauriciennes pour lancer une étude sur des zones de vulnérabilité dans l'île. Les régions telles que Grand-Baie, Pereybère et Port-Louis au nord, Flic-en-Flac et Tamarin à l'ouest, Bel-Ombre et Riambel au sud et Nouvelle-France au centre seront sous la loupe d'experts internationaux. Ce, à travers le programme Adapt'Action qui vise à trouver des solutions aux problèmes d'érosion et des zones inondables.

Intervenant au 2e Forum régional des énergies durables organisé par la Région Réunion et la Commission de l'océan Indien (COI) à travers le programme Energies, ce mardi 9 avril à l'île sœur, le coordinateur régional de l'AFD, Alexandre Lauret, a mis en exergue les problématiques liées à la montée des eaux pour les zones côtières et celles de quartiers résidentiels érigés sur des zones humides.

Basé à Port-Louis depuis quelques mois à peine, il intervenait à la table ronde axée sur la vulnérabilité des Etats insulaires face aux effets du changement climatiques. Il était aux côtés de François Bonnardot, responsable de la direction climatologie à la Direction interrégionale de Météo-France à La Réunion, qui a fait état de l'intensification des cyclones dans cette partie de l'océan Indien.

L'AFD accompagne quinze pays considérés comme les plus vulnérables face au changement climatique. Plus particulièrement en Afrique, au niveau des pays les moins avancés (PMA) et des petits Etats insulaires en développement (PEID). Le projet mauricien est connu comme l'ER2C, soit

«Enhancing Resilience to Climate Change in Mauritius» et se décline en trois composantes.

Il s'agit avant tout des études de vulnérabilité sur les six sites considérés comme prioritaires. Les infrastructures diverses telles que les hôtels, restaurants, routes, bâtiments publics qui sont menacés par l'érosion côtière, la submersion marine et les inondations seront identifiées. Ensuite, une assistance technique sera apportée à la Land Drainage Authority (LDA) pour la formulation d'un Master Plan.

Pour terminer, le National Disaster Risk Reduction and Management Centre (NDMRCC) obtiendra un soutien quant à sa gestion des risques de catastrophe.

http://ionnews.mu/video-changement-climatique-lafd-initie-une-etude-sur-les-zones-inondables-a-maurice-11042019/

Pour en savoir plus voir la Vidéo :

- https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=00iKO-CF8Gk

http://ionnews.mu/video-un-programme-erasmus-au-niveau-de-locean-indien-en-gestation-

[Vidéo] Un programme Erasmus+ au niveau de l'océan Indien en gestation



L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) travaille depuis quelques mois déjà sur la mise en place d'un programme Erasmus+ pour la zone océan Indien. Le directeur régional de l'organisme, Philippe Bataille, explique que les formations vont cadrer avec les défis de la transition énergétique et de l'efficacité énergétique.

Présent au 2e Forum régional des énergies durables organisé par la Région Région et la Commission de l'océan Indien à travers le programme Energie à l'île sœur la semaine dernière, Philippe Bataille indique que ce n'est qu'au mois de septembre qu'on sera fixé sur la viabilité du programme. L'ancien directeur de l'École Nationale Supérieure d'architecture de Nantes (ENSA Nantes) avait animé un atelier de travail en novembre dernier à Maurice pour évoquer la nécessité que les établissements d'enseignement supérieur régionaux et européens travaillent main dans la main.

Six établissements régionaux de quatre pays partenaires ont accepté d'y participer. Il s'agit de l'université des Comores (UdC), les Institut Supérieur de Technologie (IST) d'Antsiranana (Diego Suarez) et d'Antananarivo à Madagascar, les universités de Maurice (UoM) et des Mascareignes (UdM) ainsi que l'université des Seychelles. L'on doit y ajouter trois établissements de l'Union européenne : l'université de la Réunion, l'université des Açores, au Portugal, et l'université des Canaries, en Espagne.

La COI est associé à ce projet à travers le programme Energies financé par les fonds Feder de l'Union européenne. S'il est sélectionné, il démarrera en janvier 2020 pour une période de trois ans.

Pour plus d'information voire la Vidéo :

- https://www.youtube.com/watch?v=PkvFcZO7O54